



# Plan de surendettement et litige avec la banque

Par ktel cc, le 10/01/2017 à 10:01

Bonjour à tous,

la mise en place du plan de remboursement validé par la commission de surendettement devait commencer ce mois-ci. Il comporte d'une part le déblocage de mon PERP afin de rembourser une partie de mes créanciers dont la BRED, et d'autre part la mensualisation du solde restant dû sur 76 mois à compter du mois prochain.

Or, en consultant mon compte en ligne, j'ai découvert que la banque avait débité 1500 euros, montant du découvert dû au titre de ce plan, sans attendre que le PERP ne soit crédité sur mon compte.

Interpelée à ce sujet, ma conseillère m'a informé qu'il m'appartenait de demander le déblocage de mon épargne, ce que j'ai fait immédiatement, mais en cette période de bilan annuel, on m'a d'ores et déjà annoncé des longueurs dans le traitement de ma demande. Si je regrette vivement ce manque d'information préjudiciable de ma part, qu'en-est-il du devoir d'information et de surveillance des comptes du banquier, en particulier dans la mesure où mon compte est désormais géré par une agence de la Bred dédié aux clients en situation de surendettement?

De fait, ce débit me place en situation de découvert non autorisé et toutes mes quittances courantes sont depuis lors rejetées.

J'ai demandé à ma conseillère pourquoi elle avait initié ce débit avant que le déblocage du PERP (aussi détenu à la Bred) ne soit acté? Elle m'a informé qu'elle avait pris acte de la décision de la commission et avait procédé au remboursement du solde débiteur conformément à ce plan.

Sur le conseil de la gestionnaire de mon dossier de surendettement, j'ai demandé à ma conseillère de différer le débit de 1500 euros à la date où le PERP serait crédité et d'honorer mes quittances en vue de mener à bien ce plan de remboursement. Pas de réponse.

Sachant que la mauvaise tenue de mes comptes et le non respect du paiement à échéance de mes factures courantes rend potentiellement caduque le plan de redressement, sans même parler du fait que je me retrouve sans aucune liquidités depuis le 5 janvier, je suis désespérée.

Auriez-vous des suggestions sur la marche à suivre?

Merci quoi qu'il en soit d'avoir pris le temps de me lire.

Bonne journée à tous.

C.C